

Communiqué de presse

Paris, 21 septembre 2020

Veolia, première entreprise à s'associer avec l'Afpaf pour accompagner les représentants du personnel dans leurs démarches de certification de compétences

L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpaf) et l'activité Recyclage et Valorisation des Déchets de Veolia en France ont signé une convention de partenariat portant sur la certification des compétences acquises durant les mandats de représentants du personnel. Veolia est la première entreprise à s'engager aux côtés de l'Afpaf pour co-construire et renforcer des méthodes d'accompagnement à la mobilité professionnelle des salariés engagés au sein de leur entreprise.

L'Afpaf et Veolia ont choisi de s'associer afin de mieux promouvoir et mettre en oeuvre la certification de compétences des représentants du personnel. La convention de partenariat signée par les deux parties vient ainsi **compléter pour Veolia les dispositifs existants au sein du Groupe de certification et de développement de compétences pour les représentants du personnel.**

L'Afpaf et Veolia **s'engagent par ailleurs à proposer conjointement un accompagnement sur-mesure aux salariés candidats pour ce dispositif.**

L'Afpaf a été mandatée en **2019 par le Ministère du Travail pour la mise en place d'un dispositif permettant de certifier les compétences acquises** au titre des mandats de représentants des salariés. Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des salariés d'entreprises privées qui souhaitent faire reconnaître leurs **compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical ou de représentant du personnel élu.**

Les objectifs de ce partenariat sont pour l'Afpaf et Veolia :

- La mise en place de méthodes conjointes de facilitation des parcours de formation et de mobilité professionnelle des salariés engagés
- L'identification et le développement conjoints de certifications nouvelles : de façon à cibler de nouveaux profils de salariés non encore inclus dans ce dispositif, et de façon à élargir les métiers éligibles à ce type de formation.

Dans le cadre de cet accord, l'Afpaf et Veolia constitueront notamment des jurys conjoints pour les candidats à la certification de compétences - salariés de toutes entreprises à l'échelle nationale.

Veolia s'engage dans le cadre de cet accord à ouvrir ses portes aux candidats en cours de certification, y compris d'autres entreprises, pour réaliser des entretiens avec des collaborateurs exerçant le métier envisagé.

“Les salariés ayant exercé un mandat syndical ont acquis des compétences transversales, souvent non mobilisées dans leur activité professionnelle d'origine. Or ce sont des compétences utiles à l'entreprise. Les reconnaître par une certification dédiée est indispensable, et cela est possible depuis 2019 ! Grâce à ce partenariat d'envergure avec Veolia, nous allons pouvoir accompagner le personnel dans leur sortie de mandat. L'acquisition d'une nouvelle qualification, avec une sensibilisation particulière aux passerelles entre les métiers, leur permettra de réussir leur projet de transition professionnelle” a commenté Guillaume Letzgun, Directeur du Développement Solutions Entreprises de l'Afpa.

“Nous nous réjouissons de ce partenariat avec l'Afpa qui constitue notamment pour Veolia une formidable opportunité de renforcer nos moyens d'engagement pour la formation et la mobilité professionnelle de nos salariés. Notre rapprochement avec l'Afpa, dans l'objectif de permettre à tous les salariés de pouvoir évoluer professionnellement, s'inscrit parfaitement dans notre Raison d'Être : constituer une communauté de travail où chacun peut trouver un sens à son activité, notamment grâce à la formation et au développement de compétences des salariés” a commenté Abdellatif Mansouri, DRH de l'activité Recyclage et Valorisation des Déchets de Veolia en France.

...

A propos de l'Afpa

Avec 113 000 personnes formées en 2019, dont 72 000 demandeurs d'emploi et 41 000 salariés, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) est un opérateur majeur de la formation professionnelle en Europe.

Epic depuis le 1er janvier 2017 et membre du service public de l'emploi, elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, depuis plus de 65 ans, de la formation à l'emploi : insertion, reconversion, professionnalisation.

Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles, l'Afpa est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6 000 entreprises. Elle est également le 1er organisme de formation des personnes en situation de handicap.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Communiqué de presse

Paris, 21 septembre 2020

Relations Presse Veolia

Sarah Mound

Tel. + 33 1 85 57 40 50

sarah.mound@veolia.com

Contact Presse Afpa Nationale

Valérie Garcia

01 48 70 54 66 / 06 19 09 81 80

valerie.garcia-dore@afpa.fr